L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 24 JUIN 1875. — 35me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 24 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey et O. Valeton, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles: Magnifique emplacement de commerce et excellent placement pour capitaux, dans le centre de Premier et du Second District, l'Orleans House, établissement bien connu et populaire vis à vis de l'Hôtel St-Charles, formant le coin des rues St-Charles et embrassant toute la largeur de ces beaux magasins et emplacements de commerce désignés par les numéros 23 et 25 rue St-Charles et les Nos 141, 143, 145, 147 et 149 rue de la Commune: et résidences de choix et exceptionnelles d'affaires dans les rues Bourbon, Dumaine, Dauphine, Chemin du Bayou et Claiborne. Terrains à Carrollton.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, au Nos 281 rues des Remparts, près Julie—quinquillerie, coutellerie, etc.

Par O. Valeton, à l'en. regst Nos 114 et 116 rue des Marais—poêle vache.

Par Vincent & Co. aux Nos 61 et 63 de la rue de la Douane—Vêtements, ombrelles, china.

Par Hoffman, Marks & Co. au No 31 de la rue de Chartres—habillements, lingerie, chapeaux, malles, valises, parapluies et parasols.

VENTE PÉREMPTOIRE.

De magnifiques propriétés de résidence et de commerce dans les parties les plus central à du premier et second district, à des conditions faciles et à long crédit:

L'attention des capitalistes est appelée sur la grande vente des propriétés de choix appartenant à la succession de E. Cordeviolle, qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, par le ministère de

C. E. GIRARDEY, encanteur.

Les capitalistes qui cherchent des placements sûrs, permanents et productifs, ne peuvent trouver une occasion plus favorable que celle qui leur est offerte aujourd'hui.

La vente comprend les propriétés suivantes:

1—La maison "Orleans House" si connue et si populaire devant l'hôtel St-Charles, magnifiquement construite en brique à trois étages, formant l'encoignure des rues St-Charles et Commune, contenant divers salons et toute la rue de ces fameux établissements d'affaires et magasins désignés par les Nos 141, 143, 145, 147 et 149 sur les rues Commune, rapportant en moyenne un revenu de $12,000 par an avant la guerre.

2—Un local si favorable pour affaires, dans le second district, au coin des rues Daphine et Bienville, en face du "Cheap Store."

3—Ce populaire magasin de chaussures formant l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine, en face de la pharmacie Dupuche.

4—La maison solidement bâtie en brique à deux étages et confortable, rue Bourbon, entre les Dumaine et Ste-Anne.

5—La double maison en briques à un étage avec attique rue Claiborne, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

6—La maison en bois à deux étages rue Dumaine, entre les rues Canal et Robert-ou.

7—Le double cottage, propre et confortable, en bois rue du Bayou, entre les rues Remparts et St-Claude.

8—Neuf lots de terre de grande valeur à Carrollton, formant l'angle des rues Calliopsis et Jackson.

9—Nombre de jugements rendus contre divers parties.

Pour plus amples renseignements voyez les annonces et les plans à la vente.

Fournitures de navires, quincaillerie, groceries, &c.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Fabrication du sucre en Louisiane.

Ce que nous avons désiré si souvent pour la Louisiane va peut-être se réaliser plus vite que nous ne l'espérions. On se rappelle que nous disions, il y a quelques jours: les Etats-Unis consomment 1,200,000 boucharts de sucre, il faut que la Louisiane les produise. Les Etats-Unis payent chaque année à l'Espagne 100 millions de piastres pour le sucre qu'ils achètent dans l'île de Cube; ces 100 millions sont payés les deux tiers en argent et un tiers en provisions, il faut que ces 100 millions soient payés à la Louisiane, car la Louisiane à elle seule peut fournir plus de sucre que l'île de Cube tout entière.—Eh bien, cette révolution commerciale, est en voie de réalisation. Plusieurs années seront nécessaires, sans doute, pour atteindre le but, mais il sera atteint et chaque année en donnera la preuve, c'est à dire que chaque année sera pour l'industrie sucrière un encouragement nouveau.

Pour obtenir un résultat d'une aussi vaste importance, nous demandions la faveur d'une augmentation de tarif sur les sucres étrangers, mais avec les capitaux qui sont à dormir dans nos banques, nous pourrons nous passer de toute protection, pourvu que la confiance revienne, et la confiance revlendra avec un gouvernement régénéré et le retour de morale qu'une administration honnête ne peut manquer de nous valoir dans toutes nos opérations publiques ou particulières. Le moment de cette régénération administrative est proche, et quant au mouvement industriel, nous pouvons dire qu'il précédera, car il a déjà commencé. Dès aujourd'hui la Louisiane peut dire que si elle a encore quelques mauvais jours à passer, du moins elle voit poindre l'ère d'une existence nouvelle, et nul événement, nulle violence politique, ne pourront détruire les éléments de prospérité qu'elle aura trouvés dans son propre sein.

Nous avons dit, dans un précédent article, sur quoi se basaient nos espérances et nos calculs. Ils se basaient sur l'expérience qui a été faite dans d'autres pays à sucre, expérience qui a eu un succès prodigieux. Elle est que aux possessions françaises des Antilles qui l'ont faite après l'abolition de l'esclavage et le succès a dépassé toutes les prévisions. C'est cet exemple qu'il nous faut suivre et que suit en ce moment une compagnie qui vient de se former pour fabriquer le sucre dans les lieux mêmes de production. A la tête de cette compagnie sont MM. Otto Kratz, président; Thos. Tasker, vice-président; A. T. Janin, secrétaire; et R. Sieg, trésorier; avec l'assistance, comme directeurs, de MM. John W. Labouisse, Marcus Bringier, H. Schultz, A. Mitchell et Charles G. Johnson.

Ainsi, comme on le voit, la compagnie n'est pas à son organisation; ce point difficile est résolu. La compagnie est formée; elle existe; elle agit et sa première opération a été l'achat d'un beau domaine, la plantation Louisa, située sur la rive droite du fleuve, à 18 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans. Elle a pour commencer ses opérations 600 arpents de cannes plantées et en pleine venue, et elle est prête maintenant à faire des marchés pour avoir toutes autres récoltes que les producteurs voudront délivrer sur l'habitation Louisa ou sur tels autres points désignés et convenus d'avance.

Ce transport sera facile à faire; car toutes les cultures de la Louisiane sont établies dans le voisinage de cours d'eau, tous navigables pour des barges à fond plat, quelqu'en soit le chargement. Les barges seront tirées par des remorqueurs à vapeur, auxquels leur forme étroite et leur légèreté permettent de slitonner à peu près toutes les eaux sans difficulté et à peu de frais, car le bois en aucune partie de la Louisiane ne manque pas plus que les bucherons. Sous ce rapport, il n'y a pas de pays qui présente autant de facilité que cet Etat. Si de pareils transports de cannes se font à la Martinique, à la Guadeloupe, à Marie Galante, dès montueuses, ils se feront bien mieux dans nos régions plates, percées en tout sens par des bayous ou des canaux naturels très profonds, quand elles ne sont pas arrosées par de vastes rivières.

Plus tard, le transport des cannes au moulin central, pourront se faire par chemins de fer quand notre réseau sera complété et, très certainement, la manière nouvelle d'exploiter la canne à sucre hâtera la construction des voies ferrées, car nous croyons que le sol tout entier de la Louisiane est bon pour cette exploitation.

On comprend aisément que ces moulins de roulaison et ces établissements de fabrication devront se multiplier pour faciliter l'extension des cultures. Nous n'avons nullement l'envie de favoriser de rares entreprises, qui pourraient réaliser pour elles de grands profits, et ne laissant rien aux cultivateurs. Nous voulons, au contraire, qu'elles se contentent d'un bénéfice raisonnable et qu'elles se prêtent autant que possible aux besoins des planteurs en leur procurant une juste et bonne rémunération de leurs travaux. C'est à ces conditions seulement que pourra se réaliser pour la Louisiane le grand avenir auquel elle paraît être destinée.

Du reste, l'exécution nous semble aisée et demandera moins de capitaux qu'on ne pense. Nous calculons que beaucoup d'anciens moulins pourront servir, à la condition de les adapter au procédé de diffusion de Roberts, procédé magnifique, assure-t-on, et par le moyen duquel on fait rendre à la canne absolument tout le sucre qu'elle contient. Si cela est vrai, et nous n'avons pas de raison d'en douter après maintes expériences faites, la production sera doublée tout d'abord avec le même espace de terrain cultivé aujourd'hui. A ce compte, la récolte de 1868 eut suffi à toute la consommation des Etats-Unis car au lieu de donner 500,000 boucants, elle en eut rendu un million. Il peut y avoir exagération dans le bénéfice que procure le procédé Roberts, mais ne fut-il que d'un tiers, il faudrait le saluer encore comme un grand événement dans l'existence agricole de ce pays. Ce tiers, nous l'imaginons, suffirait et au-delà pour payer les frais de fabrication, et les planteurs sans avoir d'autres soins que ceux de la culture auraient le même revenu qu'avant cette invention. Leur position deviendrait donc magnifique de désespérée qu'elle est aujourd'hui.

Les conséquences de cette manière d'exploiter la canne à sucre, sous le soleil de la Louisiane, seront réellement incalculables. Des centaines de petites et de pauvres familles pourront se livrer à la culture avec l'espoir certain non-seulement de bien vivre, mais encore de faire fortune. Nulle industrie ne pourra se comparer à celle-là, et les immigrants viendront ici par myriades.

Ce qui avait retardé jusqu'à présent ce développement de notre agriculture et de notre industrie sucrière dans les plus fertiles campagnes du monde, c'était la difficulté, presque l'impossibilité où se trouvait la masse des cultivateurs, de subvenir aux dépenses d'établissement, d'installation et de fabrication. Désormais, ces obstacles n'arrêteront personne parce qu'ils n'existeront plus. A chacun son métier; le planteur labourera le sol et le fabricant fera le sucre. Les soins et les labeurs, ainsi divisés, feront la prospérité de tout le monde ou tout au moins, on peut le dire à coup sûr, ne feront la ruine de personne.

On répondra, peut-être, que le climat n'est pas sûr et que le froid menacera souvent la récolte et l'endommagera même, attendu que les moulins ne pourront pas rouler toutes les cannes à la fois. Sans nul doute, il y aura tout d'abord des difficultés et aussi des pertes. Mais ces difficultés seront bientôt vaincues et les pertes seront légères. Il faudra, comme nous le disons plus haut, multiplier les moulins en raison de la multiplication des cultures: il faudra faire comme on fait dans le sud de la France où l'on trouve partout, et à de courtes distances, des pressoirs pour le raisin et pour les graines oléagineuses. Là, rien ne se perd et tout vient à point et de plus à bon marché, car ces pressoirs font la besogne à des conditions si modiques qu'on ne peut apprécier ce qu'ils prennent pour la peine qu'ils se donnent. Ils vous rendent à peu de chose près ce que vous leur confiez.

D'ailleurs on pourra commencer ici, en Louisiane, la roulaison des cannes un peu plus tôt que d'ordinaire et ce qu'on n'aura pas en sucre on l'obtiendra en mélasse. Le prix de ce dernier produit, déjà très haut, ne peut manquer de s'élever encore avec la consommation toujours croissante des Etats-Unis.

Nous regardons l'établissement dont nous venons de parler, et qui a pour but l'extension de la culture de la canne en offrant un pressoir commun aux planteurs qui ne pourront pas fabriquer eux-mêmes leur sucre faute de moyens pécuniaires, comme un excellent augure pour l'avenir du pays. Il y a, dans cette affaire, des millions et des millions de piastres avec une population correspondante à cette fortune. On voulait des émigrants; on ne pouvait en avoir, eh bien! on en aura et des bons.

Nous sommes invités à une réunion de l'*Orleans Roller Skating Club*, qui doit avoir lieu à Harmony Hall, 57 Bienville, demain, vendredi. Il y aura musique et danse. Nous prions le club d'agréer nos sincères remerciements.

CHARME DE PONTCHARTRAIN—La veille de la St-Jean, mercredi 23 juin, et le jour de la St-Jean, jeudi 24, des trains extraordinaires de nuit du chemin de fer Pontchartrain partiront du Lac à 11 heures et 1-2 du soir, à minuit, à 1 heure 1-2 et à 2 heures 1-2 du matin et partiront de la ville à 11 heures du soir, minuit, 1 heure et 2 heures du matin.

BON MARCHÉ! BON MARCHÉ!!—De bons meubles à bon marché, cela se trouve rarement, car un meuble, fait le plus souvent de bois précieux a une valeur intrinsèque. Et cependant on trouve chez M. Jos. B. HUBBARD, coin Remparts et Perdido, des meubles dans tous les genres, parfaitement fabriqués, à des prix extrêmement réduits. C'est que M. Hubbard veut écouler son stock, et pour y arriver promptement il ne recule devant aucun sacrifice.

—M. le duc Decazes a définitivement constitué le commissariat général français qui devra résider à Philadelphie pendant tout le temps de l'Exposition.

Il est composé de la manière suivante:

1 Commissaire général: le consul général de France à New-York;

2 Commissaires généraux adjoints: le vice-consul de France à Philadelphie, l'attaché militaire à la légation de France aux Etats-Unis;

3 Un secrétaire, choisi par M. le ministre de l'agriculture et du commerce parmi les négociants qui font des rapports directs avec les Etats-Unis, et été attaché au commissariat général de Philadelphie.

CAPTURE D'UN ESPADON.—Avant-hier un gros espadon a attaqué quelques pêcheurs dans la baie. M. Henry Weeks, de la maison Robbins, du Fulton Market, qui employait ses loisirs à pêcher dans ces parages, ayant remarqué parmi les pêcheurs une commotion extraordinaire, a poussé son bateau au milieu d'eux pour en apprendre la cause et a immédiatement été attaqué par l'espadon, qui a été tué et capturé après une longue lutte. Ce dangereux poisson mesure 19 pieds 8 pouces de long, pèse 300 livres et est armé d'une épée longue de 4 pieds 3 pouces et capable de percer n'importe quel navire de bois. Le monstre restera exposé aujourd'hui tout le jour à la devanture du restaurant Overton, Park Row, où il recevra certainement la visite de milliers de curieux. Après cette exhibition il sera dépecé, et sa chair sera vendue en détail aux amateurs.

(*Courrier des Etats-Unis*)

Les coulisses des journaux sont toujours amusantes à voir de près.

Un journaliste, appartenant officiellement à une feuille républicaine où il signe de son vrai nom, est aussi attaché, mais d'une façon passagère, à un organe bonapartiste où il ne signe que d'un pseudonyme.

Or, voici la phrase, on tout au moins la pensée que nous trouvons dans un très récent article de lui, paru dans le journal napoléonien:

"Il paraît qu'Hamburger est pour la République; il ne leur manquait plus que cela pour être tout à fait comique tous les deux, Hamburger et la République."

Certes, je n'ai garde de contredire cette assertion; le rédacteur qui l'a émise doit s'y connaître, lui qui est républicain.

Mais ne trouvez-vous pas l'aveu amusant?

Et, nous avons le juste orgueil de le dire: il n'est pas un seul journaliste conservateur qui, sous un gouvernement républicain, s'amuserait à railler dans le camp ennemi le principe monarchiste.

—On parle pour l'évêché de Nîmes de M l'abbé de Broglie.

Ce choix paraît, croyons-nous, l'approbation générale.

L'abbé de Broglie, frère cadet du duc, est un ancien élève de l'Ecole polytechnique. A la sortie de cette école il entra dans la marine, obtint le grade de lieutenant de vaisseau; il le quitta d'un brillant fait d'armes dans la Nouvelle-Calédonie, où il était aide de camp de l'amiral Fébricot, et devint lieutenant de vaisseau. Rappelé par une vocation irrésistible à l'état ecclésiastique, il quitta la marine et entra au séminaire. Ordonné prêtre, il fut envoyé à Rome, où il fit ses études théologiques. Il revint en France, et fit partie du clergé de Paris. Vicaire de Saint-Sulpice, il quitta cette paroisse pour aller prêcher le carême à Versailles, puis à Lyon, puis à Marseille, puis à Bordeaux, puis à Nantes, puis à Lille, puis à Rouen, puis à Nancy, puis à Angers, puis à Tours, puis à Rennes